



Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 16 décembre 2024 à 16 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M<sup>mes</sup> et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette, Claude Benjamin, Olivier Surprenant et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire M. Patrick Melchior, formant quorum. Étaient également présentes M<sup>mes</sup> Marielle Benoit, directrice générale et greffière et Roxanne Roy Landry, directrice générale adjointe.

#### **Première période de questions**

Aucune personne n'est présente.

#### **2024-707 Rapport de signification de l'avis de convocation aux membres du conseil**

Le certificat de signification de l'avis de convocation à la présente séance est déposé.

#### **2024-708 Adoption de l'ordre du jour**

Document : Projet d'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault  
Et APPUYÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

### **Procès-verbaux**

#### **2024-709 Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 2 et 9 décembre 2024**

Documents : Procès-verbaux des séances tenues les 2 et 9 décembre 2024.

CONSIDÉRANT qu'une copie des procès-verbaux des séances tenues les 2 et 9 décembre 2024 a été remise à chacun des membres du conseil municipal au moins soixante-douze heures avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault  
Et APPUYÉ par M. Claude Benjamin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que la directrice générale et greffière soit dispensée de faire la lecture des procès-verbaux des séances tenues les 2 et 9 décembre 2024.

QUE lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que présentés.

### **Réglementation**

#### **2024-710 Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone C5-002) - Avis de motion**

Document : Premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone C5-002)*.

M. Olivier Surprenant donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone C5-002)* afin d'ajouter des usages dans cette zone.



2024-711

**Adoption du premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone C5-002)***

Document : Premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone C5-002)*.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell  
Et APPUYÉ par M. Olivier Surprenant

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone C5-002)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2024-712

**Adoption du *Règlement 700 décrétant l'imposition des taxes et compensations afférentes pour l'exercice financier 2025***

Document : *Règlement 700 décrétant l'imposition des taxes et compensations afférentes pour l'exercice financier 2025*.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 9 décembre 2024;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été déposé le 9 décembre 2024;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette  
Et APPUYÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 700 décrétant l'imposition des taxes et compensations afférentes pour l'exercice financier 2025* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2024-713

**Adoption du *Règlement 701 concernant le contrôle des animaux - RM-410***

Document : *Règlement 701 concernant le contrôle des animaux - RM-410*.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 9 décembre 2024;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été déposé le 9 décembre 2024;

Il est PROPOSÉ par M. Claude Benjamin  
Et APPUYÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault



ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 701 concernant le contrôle des animaux - RM-410* soit adopté suivant sa forme et teneur.

**2024-714 Adoption du Règlement 702 concernant la création du Service de sécurité incendie**

Document : *Règlement 702 concernant la création du Service de sécurité incendie.*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 9 décembre 2024;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été déposé le 9 décembre 2024;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault  
Et APPUYÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 702 concernant la création du Service de sécurité incendie* soit adopté suivant sa forme et teneur.

## Finances

**2024-715 Transfert budgétaire**

Document : Dossier du directeur du Service de traitement des eaux daté du 5 décembre 2024.

CONSIDÉRANT les imprévus d'entretien à l'usine d'épuration;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell  
Et APPUYÉ par M. Claude Benjamin

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser le transfert budgétaire suivant :

Objet	De	À	Montant
Entretien de l'usine d'épuration	02-414-00-499	02-414-00-522	11 000 \$

**2024-716 Comptes à payer au 17 décembre 2024**

Documents : Listes de chèques et état des revenus et dépenses au 17 décembre 2024.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault  
Et APPUYÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous soient approuvées et payées, ou le paiement ratifié, selon le cas :

Déboursés payés d'avance pour un montant total de 2 292 328,53 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 262 970,95 \$.

**2024-717 Projet de réfection d'infrastructures urbaines dans le secteur de la rue Jacques-Cartier - Confection de plans et devis - Honoraires supplémentaires**

Document : Facture 705699 de la firme FNX-Innov datée du 28 novembre 2024.



CONSIDÉRANT qu'un second appel d'offres a été nécessaire afin d'octroyer les travaux de la phase 1 de réfection;

CONSIDÉRANT que la facture soumise comprend des services professionnels rendus ayant permis à la Ville de Farnham d'arriver à une entente avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec pour la réalisation des travaux de réfection de la rue Jacques-Cartier, phase 2;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne  
Et APPUYÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser le paiement de la facture 705699 de la firme FNX-Innov dans le cadre du projet de réfection des infrastructures de la rue Jacques-Cartier, au montant de 78 253,69 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-721.

### Ressources humaines

2024-718

#### Poste de chargé de projets

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer le titre et l'échelle salariale du poste de chargé de projets;

Il est PROPOSÉ par M. Claude Benjamin  
Et APPUYÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers qu'à compter de ce jour, le poste de chargé de projets soit désigné "Ingénieur de projets".

QUE la nouvelle échelle salariale pour ce poste soit approuvée.

QU'une lettre d'entente à cet effet soit rédigée.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la directrice générale et greffière, ou en son absence la directrice générale adjointe, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham les documents donnant effet à la présente résolution.

### Traitement des eaux

2024-719

#### Achat de produits chimiques 2025

Document : Dossier du directeur du Service de traitement des eaux daté du 5 décembre 2024.

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham fait partie d'un regroupement d'achat piloté par l'Union des Municipalités du Québec;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell  
Et APPUYÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'acheter les produits chimiques suivants pour l'année 2025 :



VILLE DE FARNHAM  
PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2024

Produit	Fournisseur	Prix incluant le transport et excluant les taxes	Quantité approximative
Soude caustique (Liquide en vrac)	Produits chimiques SODROX	1,39 \$/kg sec (Prix variable aux trois mois)	30 000 kg sec
Sulfate d'aluminium - ALUN (Liquide en vrac)	Produits chimiques Chemtrade Canada ltée	0,2986 \$ /kg liquide	275 000 kg liquide
Polymère Axflor 4160IB	Axchem Canada ltée	5,77 \$/kg	7 350 kg
Polymère Axflor AF 1903	Axchem Canada ltée	7,25 \$/kg	700 kg
Charbon actif en poudre (Super sac 500 kg)	A. C. Carbone Canada inc.	2,44 \$/kg	4 500 kg
Permanganate de potassium (Seau de 25 kg)	Univar solutions inc.	7,836 \$/kg	2 500 kg
Chlore (Cylindre 907,2 kg)	Brenntag Canada inc.	5,37 \$/kg	10 800 kg
Anticorrosion ENV 24P10 (Liquide en vrac)	Environor inc.	5,98 \$/kg	5 000 kg

QUE cette dépense soit imputée aux postes budgétaires 02-412-00-635 et 02-414-00-635.

### Loisirs, culture et tourisme

2024-720

#### Location d'une partie du lot 4 354 040 du cadastre du Québec - Rue Principale Est

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 29 novembre 2024.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de poursuivre les actions favorisant la dynamisation du centre-ville;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette  
Et APPUYÉ par M. Olivier Surprenant

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'approuver les termes du bail à intervenir avec les propriétaires du lot 4 354 040 du cadastre du Québec pour la location d'une partie de celui-ci du 15 mai 2025 au 15 octobre 2025.

QUE cet emplacement sera désigné Place Yamaska pendant la durée de ce bail.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la directrice générale et greffière, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-51-512.

#### Seconde période de questions

Aucune personne n'est présente.



VILLE DE FARNHAM  
PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2024

---

Sur proposition du président, la séance est levée à 16 h 06.

---

Marielle Benoit, OMA  
Directrice générale et greffière

---

Patrick Melchior  
Maire